

Quelques nouvelles du mouvement au 7 février 2007 .

Mouvement spécifique :

Certaines disciplines spécifiques ont été traitées dès le 5 février, et les adhérents ont été avertis de l'évolution de leur dossier mutation.

La plupart des mutations 'spé' devaient être traitées le 8 février 2007, mais pour cause de grève nationale c'est reporté à la semaine prochaine.

Le mouvement spécifique des chefs de travaux est prévue le 6 mars

Les Cas Médicaux (1000points éventuels) seront étudiés le 22 février

Les CAPN

- CPE : mercredi 21 Mars

- Certifiés/ Agrégés : du 14 au 20 Mars selon les disciplines

- PLP: mercredi 21, jeudi 22 et vendredi 23 Mars selon les disciplines (dans l'ordre des codes disciplines P)

Les adhérents ont en principe fait parvenir une copie de leur demande soit directement soit via leur snetaa académique pour que leur demande soit défendue sur place au Ministère

Les adhérents seront prévenus – les dossiers doivent être transmis au commissaires nationaux par les sections académiques. Une permanence téléphonique les soir des CAPN est prévue : 01 53 58 00 30 – soyez patients : même avec plusieurs lignes il y aura de l'attente !

Enfin les académies peuvent aussi dès maintenant prévoir leurs réunions mutations intra académique, animées par leur équipe académique.

La phase de saisie des demandes intra s'étend cette année du 27 mars 12h au 16 avril 12h.

Merci à Christian Guérin pour ces infos rapides